



**Conseil d'administration
du Programme des Nations Unies
pour le développement, du Fonds
des Nations Unies pour la population
et du Bureau des Nations Unies
pour les services d'appui aux projets**

Distr. générale
12 avril 2011
Français
Original : anglais

Session annuelle de 2011
6-17 juin 2011, New York
Point 6 de l'ordre du jour provisoire
Programmes de pays et questions connexes

**Projet de descriptif de programme pour l'Éthiopie
(2012-2015)**

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Analyse de la situation	1-6	2
II. Coopération passée et leçons tirées de l'expérience.....	7-9	3
III. Programme proposé.....	10-15	4
IV. Gestion des programmes, suivi et évaluation	16-18	6
Annexe		
Cadre de résultats et d'allocation des ressources		7



I. Analyse de la situation

1. Mue par son ambition de devenir un pays à revenu intermédiaire et une économie neutre sous l'angle du carbone à l'horizon 2025, soutenue par une gestion prudente de la politique macroéconomique et d'importants investissements dans le domaine de l'infrastructure, l'Éthiopie a, ces dix dernières années, enregistré des résultats marquants sur le plan du développement. L'économie a affiché un taux de croissance de 11 % entre 2005 et 2010, les niveaux de pauvreté ont connu une forte baisse, passant de 38,6 % en 2004/2005 à 29,2 % en 2010 (Ministère des finances et du développement économique, 2010), et des indications provenant du Rapport 2010 sur les objectifs du Millénaire pour le développement pour l'Éthiopie permettent de penser que le pays est en voie d'atteindre la plupart des objectifs à l'horizon 2015, à l'exception de l'égalité des sexes et de la santé maternelle. L'Indice de développement humain du pays a sensiblement augmenté, passant de 0,250 en 2000 à 0,328 en 2010 (*Rapport sur le développement humain 2010*).

2. L'Éthiopie demeure toutefois un pays à revenu faible, dont près d'un tiers des 80 millions d'habitants vivent sous le seuil de pauvreté. L'inégalité, la vulnérabilité aux chocs internes et externes et la forte dépendance par rapport à l'aide au développement étrangère, qui représente un tiers de son budget national (dont 30 à 50 % est de l'aide humanitaire et alimentaire), restent des défis de taille. Les disparités entre zones rurales et urbaines ainsi que les écarts entre régions en termes de niveaux de revenus, de pauvreté et de disponibilité des services sociaux restent largement répandus. Quatre des neuf régions du pays sont à la traîne par rapport à la moyenne nationale pour la quasi totalité des indices de développement. Les normes sociales et culturelles créent des défis pour l'égalité des sexes, même si les femmes représentent 47 % de la population active. L'accélération de la croissance économique et son soutien sont essentiels. Ainsi, la levée des contraintes, comme la faible participation du secteur à l'économie globale, les difficultés importantes sur le plan de l'offre au sein du secteur agricole, un secteur industriel faible et les obstacles auxquels se heurtent les petites et moyennes entreprises, devient impérative. L'agriculture, qui contribue au PIB à hauteur de 41 % et emploie 80 % de la population, reste essentiellement un secteur de petits exploitants à caractère traditionnel, ce qui se traduit par des revenus et des niveaux de production faibles et une vulnérabilité aux fluctuations des précipitations. Les capacités institutionnelles de soutien à la transformation de l'agriculture restent limitées.

3. À la lumière des projets du pays concernant une croissance accélérée et écologiquement durable, la vulnérabilité de l'économie éthiopienne au changement climatique exige d'importants investissements en terme d'atténuation et d'adaptation. Quelque 7 à 8 % de l'économie nationale sont affectés par le changement climatique, et maintenir la valeur de référence visée de 11 % de croissance économique exige un investissement de 1,2 à 1,5 milliard de dollars des États Unis par an en mesures d'atténuation et d'adaptation. Il est nécessaire d'améliorer les capacités de l'État dans les cadres stratégiques et institutionnels et de faciliter l'accès au financement afin de profiter des possibilités nouvelles liées au changement climatique.

4. Une série de réformes de la gouvernance mises en œuvre successivement depuis 1992 ont apporté des améliorations non négligeables dans l'exécution des services publics, l'administration des élections, l'accès à la justice et son administration et la participation des femmes à la politique. Actuellement, 27 % des

parlementaires sont des femmes. Les capacités des institutions de gouvernance démocratique, notamment celles qui ont des responsabilités en matière de promotion des droits de l'homme et de garantie de la transparence et de la responsabilité, sont actuellement en cours de renforcement. Toutefois, l'établissement d'une démocratie pluraliste et participative se heurte à des difficultés, dont la moindre n'est pas de promouvoir une gestion efficace du secteur public et du développement, en particulier dans les quatre régions à la traîne en termes de développement.

5. Le contexte géopolitique fragile dans la corne de l'Afrique, les ramifications du conflit en Somalie et les événements politiques en cours au Soudan ont des implications pour les perspectives de stabilité et de développement de l'Éthiopie. Étant donné que le pays n'a pas d'accès à la mer et a dès lors besoin de la coopération de ses voisins, les perspectives à long terme de l'Éthiopie sont indissolublement liées à l'amélioration de la stabilité socio économique, de la sécurité et du développement économique dans la sous région.

6. Le Plan national de croissance et de transformation lancé récemment a pour objectif le changement transformationnel dans l'agriculture, l'industrie et la gouvernance. Il est prévu d'atteindre cet objectif en libérant les potentialités des petits agriculteurs et des petites et moyennes entreprises tout en approfondissant le développement démocratique et la décentralisation, en améliorant l'exécution des services publics et en prenant des mesures en faveur de l'équité, de l'accès à la justice, de la transparence et de la responsabilité. Toutefois, des investissements et une action permanente non négligeables sont nécessaires pour renforcer la démocratie participative et le développement des capacités, remédier aux vulnérabilités et stimuler la résilience pour garantir le succès.

II. Coopération passée et leçons tirées de l'expérience

7. Le programme de pays précédent (2007-2010) était centré sur l'amélioration de la croissance économique au bénéfice des plus pauvres; les solutions à l'insécurité alimentaire et à la vulnérabilité aux catastrophes; la promotion de la bonne gouvernance, l'égalité des hommes et des femmes, les droits de l'homme et le développement des capacités étant des questions transversales. L'aide au programme est centrée essentiellement sur la réforme des politiques, le renforcement des résultats des institutions et le pilotage pour éclairer la politique et développer les bonnes pratiques.

8. *Résultats essentiels sous le programme précédent.* Un examen à mi parcours en 2009, conjugué avec des examens et des évaluations au niveau des projets, indique les résultats suivants : a) meilleur environnement des politiques, qui sous tend une forte croissance et des améliorations dans les indices de développement humain; b) capacité renforcée des institutions d'exécuter les services publics, de mettre en œuvre un développement agricole solide, et de mettre en pratique une gestion plus efficace des risques de catastrophe; c) planification, mise en œuvre, coordination et gestion axées sur les résultats des programmes renforcées; et d) fondements mis en place pour une surveillance, une responsabilité et une transparence meilleures des politiques. Le PNUD a, par exemple, contribué à l'élaboration d'une politique agricole et d'un programme d'investissement nationaux qui ont mobilisé plus de 200 millions de dollars des États Unis pour le développement et pour le renforcement des institutions démocratiques, ce qui a

amélioré la connaissance qu'ont les citoyens de leurs droits et le volume, l'efficacité et la résolution des cas qui concernent les droits de l'homme, la mauvaise administration et la corruption.

9. *Leçons de l'expérience.* L'examen a mi parcours a insisté sur l'amélioration de la réactivité en instaurant des méthodes de planification, de mise en œuvre et de suivi fondées sur une stratégie davantage différenciée selon la région. Il a en outre mis l'accent sur la nécessité impérieuse d'atténuer les incidences du changement climatique et de stimuler le développement économique local par des interventions de portée plus large. Le rôle de catalyseur du PNUD dans l'élaboration des politiques et la facilitation des investissements à bailleurs de fonds multiples dans l'agriculture doit être orienté davantage au profit des petites et moyennes entreprises. La différence des cycles de planification entre l'année calendrier du PNUD et celle du Gouvernement éthiopien brise l'élan dans la mise en œuvre du programme. Le passage à un cycle de décaissements de 6 mois, au lieu de trois mois, apporterait une solution aux retards liés à l'acheminement des fonds.

III. Programme proposé

10. Ancré dans le Plan national de croissance et de transformation, le programme de pays est guidé par l'avantage comparatif du PNUD dans trois des quatre piliers stratégiques exposés dans le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD) pour 2012-2015. L'orientation stratégique dominante consiste à renforcer les capacités des fonctionnaires, des systèmes et des institutions nationales par des interventions ciblées qui accélèrent le large développement et protègent les acquis en termes de développement contre les chocs endogènes et exogènes. Le programme s'articule autour de trois priorités stratégiques : la croissance économique et la réduction de la pauvreté plus rapides; la gouvernance démocratique et le développement des capacités; et la création d'une économie à faibles émissions de CO₂ et à l'épreuve du changement climatique. L'amélioration des possibilités de participation des femmes, la gestion des connaissances et la coopération Sud-Sud faciliteront l'innovation et contribueront à élargir les bonnes pratiques. Conformément à l'initiative « Unis dans l'action », le programme de pays sera mis en œuvre par l'intermédiaire du plan d'action du PNUAD. Afin d'assurer un meilleur alignement sur le cycle de planification national, le Gouvernement et l'équipe de pays des Nations Unies ont convenu que le programme du PNUAD et le programme de pays s'étendront sur quatre ans.

Composante I du programme : croissance économique et réduction de la pauvreté renforcées

11. Cette composante du programme soutiendra les mesures d'accélération de la croissance économique axées sur l'éradication de la pauvreté qui sont déployées par le Gouvernement, les principaux moteurs étant les entreprises agricoles et les petites et moyennes entreprises, ancrées dans une méthode fondée sur la chaîne de valeur. L'accent sera mis sur le soutien au développement des capacités dans les domaines institutionnel et des politiques au niveau tant national que sous national afin de créer les connaissances, les compétences et les systèmes qui peuvent élargir l'accès aux services essentiels qui soutiennent la production, appuient l'efficacité des systèmes de commercialisation et mobilisent la technologie et les pratiques appropriées pour mettre en évidence les options durables pour stimuler la productivité et les revenus

dans les zones rurales. Le PNUD soutiendra le travail dans le domaine des politiques et du diagnostic, la mise en réseau des connaissances, la codification des connaissances et la mise à l'épreuve de pratiques novatrices qui peuvent faciliter les solutions aux goulets d'étranglement concrets qui entravent la mise en place de chaînes de valeur efficaces. Il aidera également les producteurs et les institutions du secteur privé à trouver des moyens de permettre aux pauvres, en particulier les femmes et les jeunes, de profiter de technologies, d'intrants, de ressources financières et de marchés meilleurs.

12. Pour rendre le pays plus résistant aux chocs financiers et économiques mondiaux, le PNUD, en collaboration avec la Banque mondiale et les institutions de recherche, s'efforcera de soutenir les services de renseignement, de politique et d'analyse économiques nationaux en ce qui concerne les incidences potentielles des faits nouveaux à l'échelle mondiale et l'atténuation des risques qui s'impose ainsi que la recherche et la mobilisation de sources nouvelles de financement du développement.

Composante II du programme : économie à faibles émissions de CO₂, à l'épreuve du changement climatique

13. Cette composante appuiera le passage de l'Éthiopie à une économie à faibles émissions de CO₂ à l'épreuve du changement climatique grâce à une aide technique à la formulation d'une stratégie de réduction des émissions et au pilotage de sa mise en œuvre; des conseils d'orientation et une aide technique pour l'introduction de l'atténuation, de la résilience et d'autres priorités environnementales dans la production économique, en particulier dans les secteurs de l'agriculture, de l'infrastructure, de l'eau et de l'énergie; et le pilotage des initiatives dans le domaine des énergies renouvelables. Le PNUD soutiendra la création d'un mécanisme de financement pour des flux financiers nouveaux et supplémentaires, encouragera le transfert des technologies pour la mise en œuvre des processus d'atténuation et d'adaptation et s'attaquera à d'autres priorités environnementales nouvelles. Cette composante du programme aidera par ailleurs les institutions à respecter et à appliquer les dispositions des réglementations environnementales nationales et multilatérales. Un autre aspect fort de cette composante sera l'offre d'un soutien stratégique et opérationnel pour la mise en œuvre d'un système exhaustif de gestion des risques de catastrophe.

Composante III du programme : gouvernance démocratique et développement des capacités

14. Cette composante contribuera à institutionnaliser un État démocratique qui puisse soutenir une croissance qui n'exclut personne et atteindre les objectifs des objectifs du Millénaire pour le développement. Le programme renforcera les capacités des institutions de surveillance – notamment la Federal Ethics and Anti-Corruption Commission, le parlement et le parquet du Procureur général – de créer et entretenir des systèmes qui garantissent la transparence, la responsabilité et l'efficacité dans le secteur public. Le soutien à la Commission éthiopienne des droits de l'homme contribuera à renforcer les systèmes de gestion des cas et à informer les citoyens des problèmes de droits de l'homme et des cas de mauvaise administration. Le programme étendra l'accès à la justice par l'éducation au droit et l'aide juridique et en favorisant la participation du public par le renforcement des systèmes électoraux, des plateformes de dialogue et de l'engagement civique.

15. La composante du programme soutiendra les améliorations des capacités de commandement, des processus d'entreprise et des systèmes de gestion dans les institutions publiques afin de produire une gestion efficace des ressources publiques, l'élaboration de politiques réactives et de meilleurs mécanismes d'exécution en vue de relever la qualité de l'offre de services pour les communautés, en mettant l'accent sur les femmes, les groupes vulnérables et les entreprises. Le principal axe de cette approche sera le renforcement des institutions dans les régions qui ont le plus besoin d'aide au développement pour mener les processus participatifs de planification et de mise en œuvre, créer et soutenir les recettes et garantir un accès équitable aux services.

IV. Gestion, suivi et évaluation du programme

16. Dans le contexte de l'initiative « Unis dans l'action », le plan d'action du PNUAD offrira le cadre opérationnel pour le programme de pays (remplaçant le plan d'action du programme de pays). Le PNUD soutiendra la programmation commune, mettra en œuvre les programmes communs et administrera le Fonds du programme « Unis dans l'action ».

17. La modalité de la mise en œuvre nationale est celle qui a la préférence, même si d'autres seront utilisées en accord avec le Gouvernement. La coordination globale sera confiée au Ministère des finances et du développement économique, et les partenaires nationaux de mise en œuvre seront responsables pour les résultats détaillés dans les plans d'action annuels.

18. Le suivi et l'évaluation comprendront des examens trimestriels des progrès sur le plan des résultats, des examens annuels communs, et une évaluation à mi parcours ou finale par rapport au PNUAD. Le PNUD aura recours aux systèmes et aux bases de données du Gouvernement pour surveiller les indicateurs de résultats là où l'on dispose de données.

Annexe

Cadre de résultats et d'allocation des ressources

Priorité nationale : Croissance économique durable et équitable vers le statut de revenu moyen à l'horizon 2025

Résultat 1 visé par PNUAD : Recours accru des producteurs agricoles à des services institutionnels de meilleure qualité, à des systèmes de commercialisation efficaces et à une technologie et des pratiques qui permettent une augmentation durable de la production et de la productivité à l'horizon 2015

Indicateur de résultat : Nombre de producteurs agricoles qui adoptent des technologies améliorées par type de technologie, désagrégées par sexe, par âge et par taille

Domaines de centrage liés du plan stratégique : Éradication de la pauvreté

<i>Contribution des partenaires du Gouvernement</i>	<i>Contributions d'autres partenaires</i>	<i>Contribution du PNUD</i>	<i>Indicateur(s), état(s) de référence et objectifs pour les contributions du PNUD</i>	<i>Résultats indicatifs du programme de pays</i>	<i>Ressources indicatives par résultat(s)</i>
Le Ministère des finances et du développement économique définira les politiques et affectera les ressources. Le Ministère de l'agriculture est chargé de diriger la mise en œuvre du plan.	Les organismes des Nations Unies et les institutions internationales fourniront l'assistance financière et technique. Les instituts de recherche et les dirigeants des communautés effectueront une analyse socio économique pour éclairer la politique.	Le PNUD renforcera les capacités du Gouvernement et des institutions de producteurs pour concevoir, élaborer et exécuter les services essentiels.	<i>Indicateur</i> : Services fonctionnels pour améliorer la productivité des petits exploitants pour ces chaînes de valeur ciblées <i>État de référence</i> : Cadres et systèmes institutionnels limités en capacité, en portée et en efficacité <i>Objectif</i> : Services et systèmes opérationnels pour reproduire des solutions qui améliorent la productivité des petits exploitants.	Une base de données de preuves est établie et les solutions à la faible productivité dans les chaînes de valeur ciblées et pour certains produits dans quatre régions sont étendues.	Ressources ordinaires : 10 260 000 Autres : 10 800 000

Résultat 2 visé par le PNUAD : D'ici à 2015, les industries manufacturières et des services éthiopiennes dirigées par le secteur privé, en particulier les petites et moyennes entreprises (PME), ont durablement amélioré leur compétitivité et leurs potentialités de création d'emplois.

Indicateurs de résultats : Recettes à l'exportation provenant de produits manufacturés; valeur de la substitution d'importations; pourcentage de femmes en emploi salarié dans le secteur non agricole

Domaine de centrage lié du plan stratégique : Éradication de la pauvreté

Le Ministère des finances et du développement économique définira les politiques et affectera les ressources. Le Ministère de l'industrie dirige la mise en œuvre du programme.	Les bailleurs harmoniseront les investissements; l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel apportera le savoir faire technique, les Chambres de commerce appuieront la mise en œuvre.	Le PNUD apporte son aide à la formulation des politiques et au développement des entreprises; promotion de l'investissement dans toutes les chaînes de valeur.	<i>Indicateur</i> : Présence et rentabilité des PME sur certains marchés <i>État de référence</i> : À déterminer; données limitées sur les PME <i>Objectif</i> : 10 % d'augmentation du nombre de PME rentables (dont 50 % au moins devraient être des femmes et des jeunes)	Politique et programme nationaux de développement des PME formulés; solutions aux goulets d'étranglement améliorés pour l'entrée et la survie des PME	Ressources ordinaires : 15 140 000 Autres : 16 200 000
---	---	--	--	---	---

<i>Contribution des partenaires du Gouvernement</i>	<i>Contributions d'autres partenaires</i>	<i>Contribution du PNUD</i>	<i>Indicateur(s), état(s) de référence et objectifs pour les contributions du PNUD</i>	<i>Résultats indicatifs du programme de pays</i>	<i>Ressources indicatives par résultat(s)</i>
---	---	-----------------------------	--	--	---

Priorité nationale : L'Éthiopie doit devenir une économie neutre du point de vue des émissions de CO₂ et à l'épreuve du changement climatique à l'horizon 2025.

Résultat 4 visé par le PNUAD : D'ici à 2015, les institutions nationales et sous nationales et les communautés vulnérables ont systématiquement réduit les risques de catastrophes et leurs incidences et ont amélioré la sécurité alimentaire.

Indicateur de résultat : Pourcentage d'amélioration de la réduction des risques de catastrophes et de leur gestion aux niveaux national, sous national et des communautés; pourcentage de woredas (districts) où les risques de catastrophes sont réduits; pourcentage de personnes affectées par les épisodes de catastrophes

Domaines de centrage liés du plan stratégique : Énergie et environnement pour le développement durable

Il est prévu que le Gouvernement publie la politique de réduction des risques de catastrophes et de leur gestion et adopte un cadre stratégique d'investissement dans ce domaine.	La société civile sensibilisera davantage le public; les bailleurs de fonds et les Nations Unies harmoniseront leurs approches et apporteront un soutien financier et technique.	Le PNUD appuiera l'intégration et l'opérationnalisation de la politique précitée.	<i>Indicateur</i> : Woredas dotées d'un système d'alerte rapide et de plans d'urgence <i>État de référence</i> : Systèmes d'alerte rapide et plans d'urgence limités <i>Objectif</i> : 50 % des woredas vulnérables ont des systèmes d'alerte rapide opérationnels.	Systèmes de gestion des risques de catastrophe intégrés et mécanismes de coordination fonctionnels aux niveaux fédéral et régional	Ressources ordinaires : 9 100 000 Autres : 20 000 000
---	--	---	---	--	--

Résultat 5 visé par le PNUAD : D'ici à 2015, les systèmes de gouvernance, l'utilisation des technologies et les pratiques et mécanismes de financement qui favorisent une économie et une société à faibles émissions de CO₂ et à l'épreuve du changement climatique se sont améliorés à tous les niveaux.

Indicateur de résultat : Nombre d'institutions qui ont intégré l'adaptation au changement climatique et son atténuation; pourcentage de moyens financiers marginaux mobilisés; mécanisme financier national pour le changement climatique mis en place

Domaines de centrage liés du plan stratégique : Environnement pour le développement durable

Le Gouvernement mettra la dernière main au cadre national pour une économie à faibles émissions de CO ₂ et à l'épreuve du changement climatique et le mettra en œuvre.	Les bailleurs de fonds et les Nations Unies fourniront un appui financier et technique; le secteur privé développera des technologies viables; La société civile appuiera l'adaptation des communautés.	Le PNUD fournira un soutien technique et financier pour une économie à faibles émissions de CO ₂ et à l'épreuve du changement climatique et pour le respect des accords environnementaux multilatéraux, l'accès aux ressources financières et à la technologie relatives au changement climatique.	<i>Indicateur</i> : Politiques, stratégies sectorielles, investissements de plus en plus conformes à une économie à faibles émissions de CO ₂ et à l'épreuve du changement climatique et aux accords environnementaux multilatéraux <i>État de référence</i> : Observance minimale; système de mesure non en place. <i>Objectif</i> : Conformité au principe d'une économie à faible émissions de CO ₂ et à l'épreuve du changement climatique dans le Plan de croissance et de transformation et dans trois stratégies sectorielles essentielles; Nouveau financement pour le climat mobilisé	Études techniques, consultations et propositions réalisées pour l'observance du principe d'une économie à faible émissions de CO ₂ et à l'épreuve du changement climatique et des accords environnementaux multilatéraux; Fonds d'affectation spéciale multidonateurs pour le climat établi et opérationnel	Ressources ordinaires : 9 600 000 Autres : 35 800 000
---	---	---	--	--	--

<i>Contribution des partenaires du Gouvernement</i>	<i>Contributions d'autres partenaires</i>	<i>Contribution du PNUD</i>	<i>Indicateur(s), état(s) de référence et objectifs pour les contributions du PNUD</i>	<i>Résultats indicatifs du programme de pays</i>	<i>Ressources indicatives par résultat(s)</i>
---	---	-----------------------------	--	--	---

Priorité nationale : La démocratie et la bonne gouvernance sont entretenues par la participation de la population, et la bonne volonté et la justice sociale sont assurées.

Résultat 10 visé par le PNUAD : D'ici à 2015, les acteurs nationaux et sous nationaux recourent à des mécanismes améliorés qui favorisent l'inclusion, la participation, la transparence et la réactivité dans les processus nationaux de développement.

Indicateur de résultat : Meilleures structure, efficacité, réactivité et responsabilité des institutions publiques

Domaines de centrage liés du plan stratégique : Gouvernance démocratique

Renforcer la capacité des institutions démocratiques par des dispositions en matière de politique, de législation, du budget et de personnel en vue d'assurer la fonctionnalité des institutions	Les bailleurs de fonds fournissent une aide financière, engagent le dialogue sur la gouvernance; les organisations de la société civile soutiennent la responsabilité sociale par des enquêtes sur la perception des citoyens.	Le PNUD fournit des conseils techniques, gère les programmes à bailleurs de fonds multiples, facilite le dialogue, et assure l'échange d'informations.	Indicateur : Réactivité et efficacité des institutions de gouvernance améliorées, s'agissant d'assurer la protection des droits de l'homme et la lutte contre la corruption État de référence : À déterminer par les enquêtes sur la perception des citoyens (2011) Objectif : 30 % d'augmentation par rapport à l'état de référence de l'efficacité perçue en 2001	Compétences, systèmes et initiatives mis en place pour la résolution satisfaisante des cas traités par les institutions démocratiques	Ressources ordinaires : 5 866 000 Autres : 34 900 000
--	--	--	--	---	--

Résultat 11 visé par le PNUAD : D'ici à 2015, capacités des institutions nationales, locales et communautaires renforcées pour la planification fondée sur des preuves, la mise en œuvre, le suivi, l'évaluation et la prise de décision

Indicateur de résultat : Degré de satisfaction des communautés concernant l'offre de services publics; planification participative de la planification du développement fondée sur des preuves, du suivi, de l'évaluation et de la prise de décision

Domaines de centrage liés du plan stratégique : Gouvernance démocratique

Le Gouvernement élaborera un ensemble de mesures pour accélérer le développement dans les régions à la traîne.	Les organismes des Nations Unies et celles de la société civile amélioreront les services, la gestion publique et les moyens de subsistance avec l'aide des bailleurs de fonds dans le cadre d'un programme commun des Nations Unies.	Le PNUD renforcera la capacité des pouvoirs locaux de gérer et de surveiller l'exécution des services publics.	Indicateur : Pourcentage d'exécution des services par les pouvoirs locaux visés répondant aux normes minimums de fonctionnalité État de référence : Ressources humaines et capacités d'absorption des fonds faibles Objectif : Les organisations de base respectent les valeurs de référence en matière de capacités; 50 % ou plus des budgets annuels sont dépensés.	La planification, la gestion des dépenses publiques et les capacités de suivi et d'évaluation des organisations d'exécution des services de base sont améliorées pour correspondre aux valeurs de référence en termes de capacité.	Ressources ordinaires : 4 000 000 Autres : 10 000 000
--	---	--	--	--	--